

Horizon-éco

L'économie du Nord-Pas de Calais

LE TRANSPORT & LA LOGISTIQUE

en Nord-Pas de Calais

La logistique connaît un développement important depuis une dizaine d'années. Cette croissance est fortement liée au développement des grandes entreprises qui a généralement éloigné les lieux de production des lieux de consommation, engendrant alors un accroissement des flux. Parallèlement, les systèmes de production et de consommation se sont trouvés modifiés, multipliant les intervenants et notamment les sous-traitants.

Les activités logistiques ne se réduisent pas à de simples flux entre les acteurs économiques. Elles génèrent aussi des lieux de manutention, de stockage, d'assemblage, de reconditionnement ...

Par sa position géographique privilégiée, sa vocation industrielle et commerciale et son accessibilité par tous les modes de transport, la région Nord-Pas de Calais a vu se multiplier de nombreuses activités liées au transport et à la logistique.

Cette étude présente les derniers chiffres des activités de transport et de logistique (emploi, établissements). Elle analyse également les difficultés rencontrées par les entreprises en matière de développement et leurs perspectives d'activité pour l'année 2010.



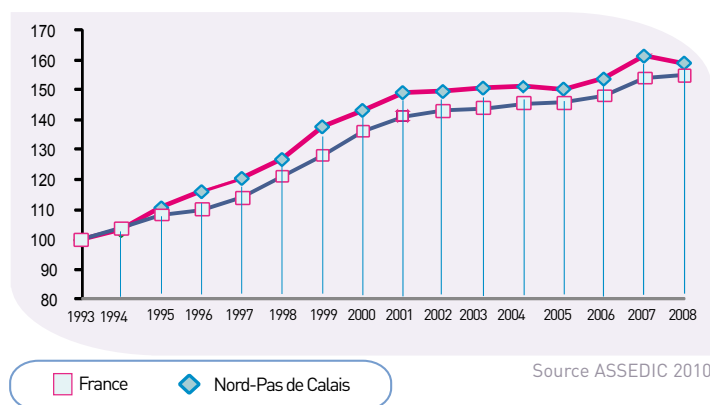
Principaux chiffres clés

- 550 km d'autoroutes
- 1 552 km de voies ferrées
- 145 km de littoral au bord du détroit le plus fréquenté du monde
- 3 grands ports maritimes
- 576 km de canaux fret
- 20 ports fluviaux au trafic de plus de 100 000 tonnes
- 1 aéroport international de près de 500 ha
- 3 150 établissements et 44 750 emplois

/ 15 000 EMPLOIS CRÉÉS EN 15 ANS MAIS UNE RUPTURE DÈS 2008

Le secteur du transport et de la logistique, tel que défini dans cette étude (cf. dernière page de ce document), représentait, fin 2008, 620 000 emplois en France. Le Nord-Pas de Calais, 4^{ème} région française en termes d'effectifs, comptait 44 750 salariés dans ce secteur, soit 7,1% des emplois nationaux. La région a créé 15 000 emplois en une quinzaine d'années, soit une augmentation supérieure à celle observée au niveau national (+ 59% contre 54%). Le transport et la logistique pèsent 4,6 % en 2009 des emplois de la région contre 3,5 % en 1993.

/ ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIES

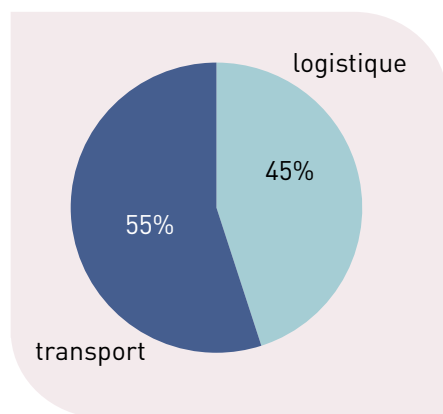


Les effectifs du transport et de la logistique ont progressé plus rapidement en région qu'en France jusqu'en 2007 ; croissance entre autre portée par un développement important des activités de transport de fret interurbain en Nord-Pas de Calais (soit une augmentation de 57% contre 32% au niveau national). Ce secteur, très dépendant de la conjoncture internationale, représente 34% des effectifs du transport et de la logistique en Nord-Pas de Calais, une proportion supérieure à celle observée en France (31%).

Une rupture en 2008 et en 2009

Le double effondrement de la production industrielle et du commerce mondial au cours des années 2008 et 2009 a sans surprise fortement impacté les activités de transport et de logistique et plus particulièrement le secteur des transports de fret interurbain. L'activité de grande distribution, qui est l'un des principaux utilisateurs de ce secteur et tout particulièrement dans le Nord-Pas de Calais, a également été fortement touchée par la crise. Par conséquent, en 2008, les effectifs du transport et de la logistique ont été plus impactés dans le Nord-Pas de Calais que sur l'ensemble de la France : une diminution de 1,4% contre une augmentation de 0,4% en France.

/ STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES



LOGISTIQUE

45% des effectifs salariés dont :

- 45% en maintenance, entreposage, gestion d'infrastructures
- 37% en organisation du transport de fret
- 19% en conditionnement à façon

TRANSPORT

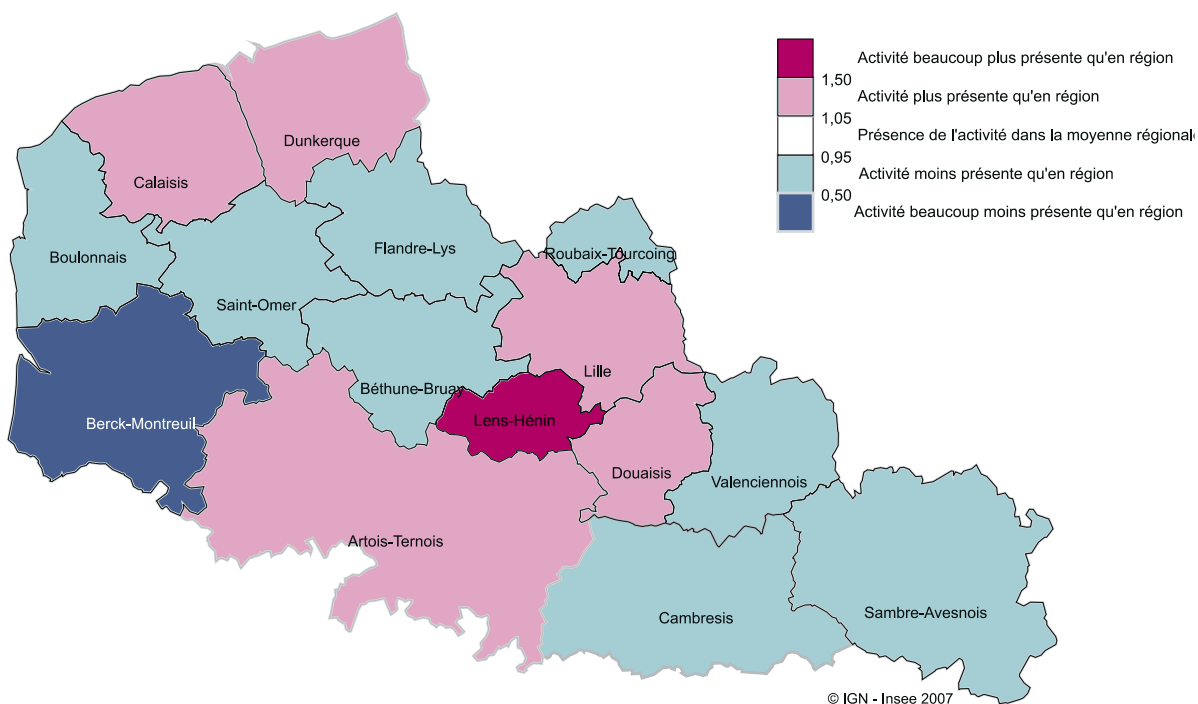
55% des effectifs salariés dont :

- 96% en transport routier de marchandises
- 3% en transport par voie d'eau
- 0,5% en transport ferroviaire
- 0,4% en transport aérien

/ DES TERRITOIRES SPÉCIALISÉS

Les emplois sont principalement situés sur 3 zones d'emploi, qui totalisent 49% des effectifs régionaux : Lille, Lens-Hénin, Roubaix-Tourcoing. Lens-Hénin dont les emplois en logistique étaient relativement faibles en 1993 (5% de l'emploi régional), compte en 2008, 3 895 salariés en logistique, soit 19% de l'emploi régional. Cette explosion est notamment due à l'implantation de nombreux sites logistiques dont la plateforme Delta 3 à Dourges. La zone d'emploi de Lens-Hénin est depuis plusieurs années, le territoire ayant l'indice de spécificité¹ dans ce domaine le plus élevé du Nord-Pas de Calais.

/ INDICE DE SPÉCIFICITÉ TRANSPORT ET LOGISTIQUE DES DIFFÉRENTES ZONES D'EMPLOI PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DU NORD-PAS DE CALAIS



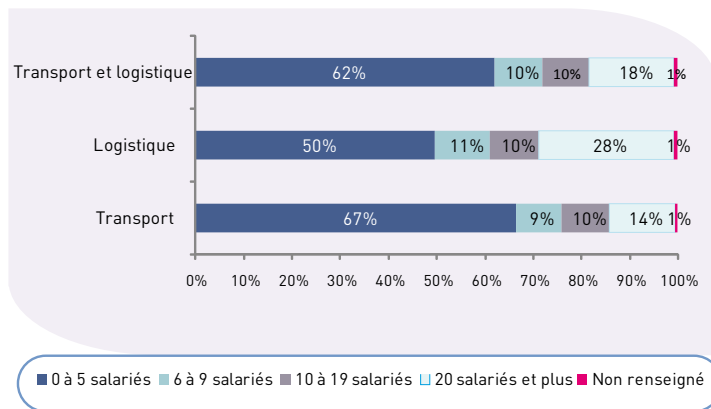
Source INSEE, la vocation transport logistique du Nord-Pas de Calais, entre image et réalités, juillet 2009

¹ Nota - La présence de l'activité est définie selon l'indice de spécificité : rapport entre la part du secteur dans la zone et la part du secteur dans la région, en termes d'effectif salarié. Lorsque l'indice de spécificité est supérieur à 1, l'activité est davantage présente dans la zone par rapport à sa présence moyenne dans la région.

Source : INSEE - Clap

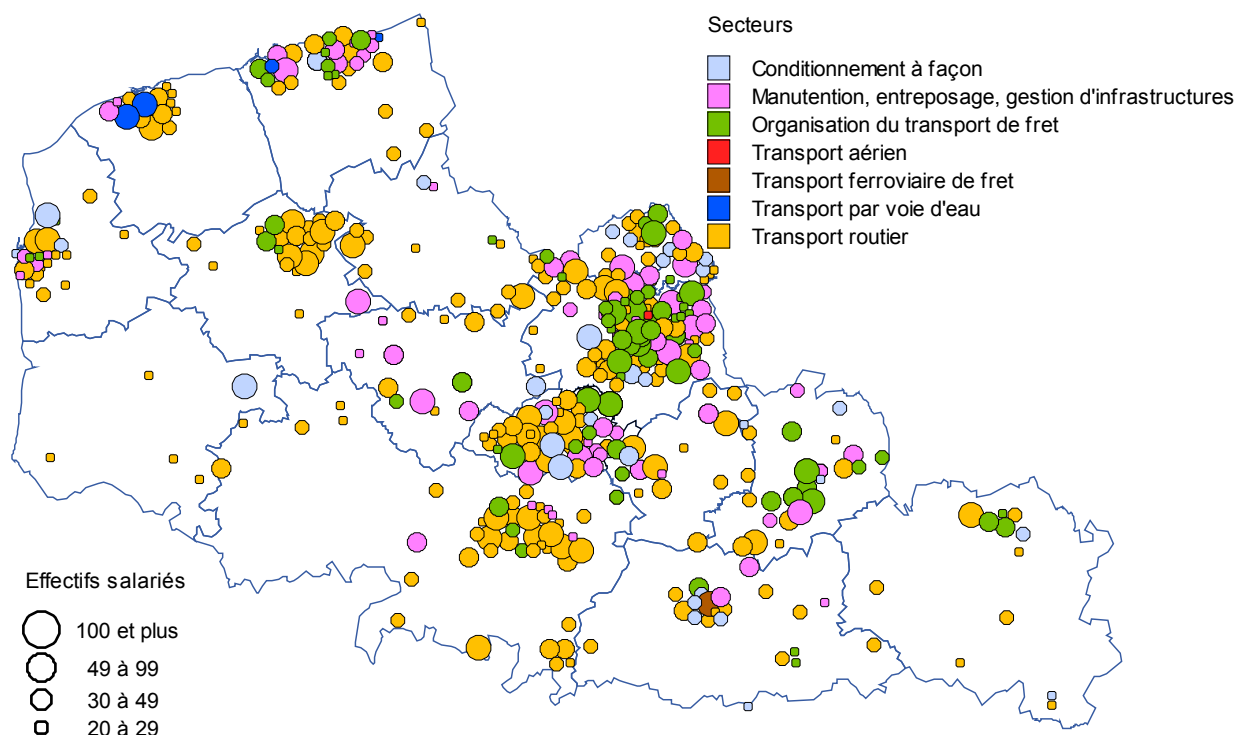
/ DE NOMBREUX ÉTABLISSEMENTS DE MOINS DE 6 SALARIÉS

/ RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LES EFFECTIFS SALARIÉS



Le Nord Pas de Calais compte 3 150 établissements de transport et logistique, dont 74% en transport et 26% en logistique. Les établissements de ce secteur sont principalement des très petites entreprises (62%), notamment dans le domaine du transport : 67% des entreprises de transport ont moins de 6 salariés. 14% des entreprises du transport et de la logistique emploient 20 salariés et plus. Elles sont plus nombreuses en logistique : 28 % d'entre elles emploient plus de 20 salariés, 9% 100 salariés et plus.

/ LES ÉTABLISSEMENTS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE 20 SALARIÉS ET PLUS PAR ZONES D'EMPLOI



Source fichier des CCI janvier 2009 - réalisation CRCI Nord-Pas de Calais

La carte ci-dessus représente les établissements de 20 salariés et plus. Les établissements de moins de 20 salariés étant trop nombreux, ils ne permettent pas de réaliser une carte lisible. Les très petits établissements de transport routier sont répartis sur l'ensemble du territoire. Toutefois, la carte est bien représentative du tissu d'entreprises du secteur, quels que soient les effectifs salariés.

Le transport routier de marchandises représente le principal réservoir d'établissements de transport en Nord-Pas de Calais (99%). Dans la logistique, 45% des établissements ont des activités de manutention, entreposage et de gestion d'infrastructures (dont les 2/3 d'établissements d'entreposage non frigorifique) ; 43% sont spécialisés dans l'organisation du transport de fret et 11% dans le conditionnement à façon.

Les établissements sont localisés principalement dans les grandes agglomérations et le long des principaux axes de communication. Les zones d'emploi de Lille, Artois-Ternois, Roubaix-Tourcoing et Lens-Hénin concentrent 49% des établissements du transport et de la logistique.

/ DES STRUCTURES DÉDIÉES AU TRANSPORT ET À LA LOGISTIQUE

Les représentants du transport et de la logistique sont divers et nombreux dans le Nord-Pas de Calais : les délégations régionales de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), de l'Union nationale des organisations et des syndicats des transports routiers automobiles Nord-Pas de Calais (UNOSTRA), TNF Nord-Pas de Calais, et de l'Association UNOTRE, et de l'Association française pour la logistique (ASLOG).

Deux structures spécifiques ont pour objectif le développement des activités de transport et de logistique dans le Nord – Pas de Calais :

- **Euralogistic**
Euralogistic est un plan d'actions mis en œuvre par la CCI de l'arrondissement de Lens aux côtés des Communautés d'agglomérations et de la Mission bassin minier, reconnu pôle d'excellence régional. Afin d'affirmer plus encore la vocation logistique du Nord Pas-de-Calais, cette structure qui regroupe plus de 500 acteurs de la logistique, présente une mission de mise en réseau des acteurs, de prospective, d'intelligence économique, d'ingénierie, de promotion territoriale et de communication.
- **Club logistique et Transport 59-62**
Le Club logistique et Transport 59-62 a pour mission de représenter et de développer les métiers de la logistique, d'initier et de participer à toute étude ou réflexion sur le positionnement des entreprises dans l'organisation des flux de la relation clients/fournisseurs.

Le domaine fluvial n'est pas en reste :

- **Consortium pour la modernisation du réseau navigable Nord-Pas de Calais et la promotion du transport fluvial**
- **Voies Navigables de France (VNF)**

Un pôle de compétitivité à vocation mondiale spécialisé dans les systèmes de transports terrestres innovants

Le Nord Pas de Calais présente également le **pôle de compétitivité i-Trans** spécialisé dans les systèmes de transports terrestres innovants (le ferroviaire, l'automobile, le portuaire, le fluvial et la logistique). i-Trans est inscrit dans les 17 pôles français à forte visibilité scientifique et technologique au niveau mondial.

Ce pôle travaille sur la mise en place de projets sur les thèmes de l'Interopérabilité pour le secteur ferroviaire, l'Intermodalité pour le transport de fret ou de voyageurs, l'Intelligence des Systèmes de Transport (STI) et l'Innovation pour le développement économique.

Le portage de ce pôle de compétitivité est assuré par **Transports Terrestres Promotion Northern France** qui réunit les principaux acteurs de l'industrie (80 entreprises adhérentes, soit environ 40 000 emplois dont 600 chercheurs privés), de la recherche (20 organismes de recherche et de formation représentant plus de 1 800 chercheurs publics) et de la formation (plus de 2 000 étudiants).

Des formations en transport et logistique nombreuses

Par ailleurs, afin de répondre aux différents besoins en ressources humaines dans ces secteurs, plusieurs universités (Lille I, Université d'Artois, etc.) et écoles d'ingénieurs (Ecole des Mines de Douai, Ecole d'ingénieurs du CESI, etc.) du Nord Pas-de-Calais ont développé des formations spécialisées dans les transports et la logistique.

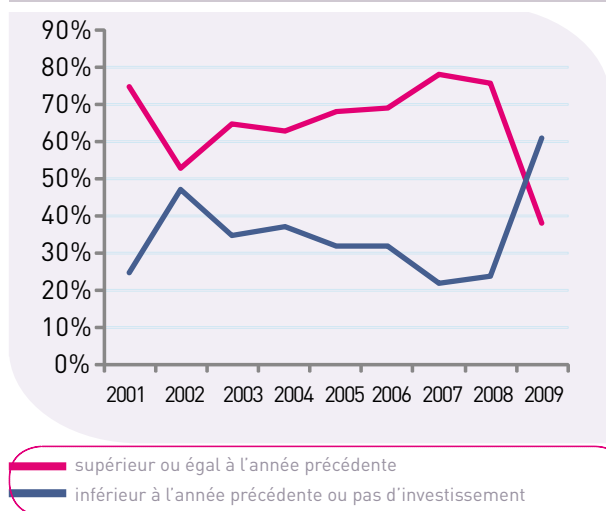
Des formations professionnelles de tous niveaux sont également dispensées par des organismes privés (AFT-IF-TIM, PROMOTRANS, FORGET, etc.) ou consulaires (SIADEP, TERTIA 3000, FORMATECH).

/ UN SECTEUR FORTEMENT TOUCHÉ PAR LA CRISE

Les 10 chambres de Commerce et d'Industrie du Nord-Pas de Calais ainsi que la chambre régionale de commerce et d'industrie ont réalisé, en décembre 2009 et janvier 2010, une enquête d'opinion sur la conjoncture régionale. 98 transporteurs et logisticiens ont répondu à cette enquête, nous faisant part des difficultés rencontrées au cours de cette année 2009, des freins identifiés au développement de ces secteurs d'activité, et de leurs prévisions en termes d'investissements et d'emplois pour l'année à venir.

De manière inquiétante et en dépit de la forte augmentation des volumes transportés depuis le début de la décennie, 42% des entreprises jugent le marché des transports et de la logistique du Nord - Pas de Calais en déclin.

/ LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES DE TRANSPORT ET LOGISTIQUE



Après une hausse pour la majorité des entreprises de 2001 à 2008, les investissements en 2009 ont été pour 67% d'entre elles inférieurs à ceux réalisés courant 2008, et 20% des entreprises indiquent ne pas avoir investi durant cette année écoulée.

Près d'une entreprise sur deux juge négativement l'année écoulée sur l'ensemble des indicateurs de performance (chiffre d'affaires, exportation, investissement, carnets de commandes, rentabilité, trésorerie).

Source : enquête de conjoncture des CCI du Nord-Pas de Calais 01/2010

Au final, l'année 2009 aura vu une hausse des défaillances de 16 % des entreprises du transport et de la logistique dans la région et une baisse des volumes transportés, entraînant de ce fait une baisse du nombre d'emplois dans ce secteur.

Des difficultés qui devraient perdurer en 2010

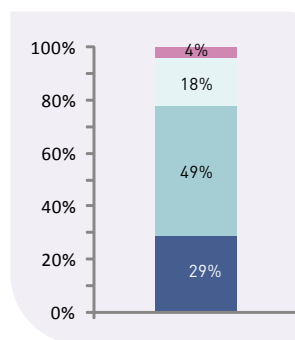
Les perspectives pour l'année 2010 sur l'ensemble des indicateurs de performance sont peu encourageantes³ : en effet seules 29% des entreprises pensent observer sur cette année une hausse de leur chiffre d'affaires, 38% un accroissement de la rentabilité et 25% une augmentation de leurs investissements.

En matière de trésorerie, la majorité des entreprises estime que la situation continuera de se dégrader, impactant ainsi sur les emplois dans cette activité (des créations d'emplois sont envisagées par seulement 7 % des entreprises) et sur le nombre de défaillance (en augmentation).

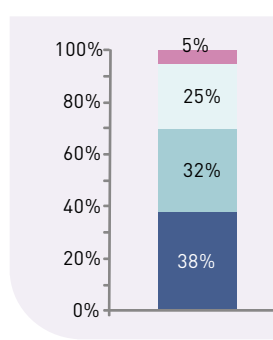
Seulement 7% des entreprises jugent le marché du transports et de la logistique du Nord-Pas de Calais en croissance.

/ PERSPECTIVES 2010

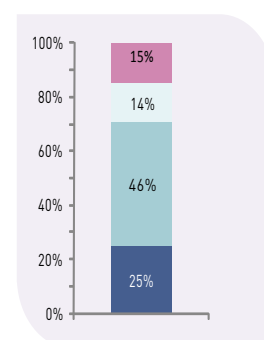
CHIFFRE D'AFFAIRES



RENTABILITÉ



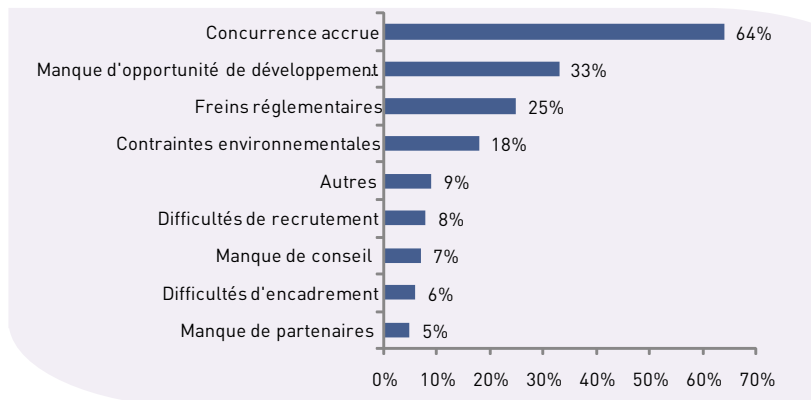
INVESTISSEMENTS



■ baisse ■ stabilité ■ hausse ■ ne sait pas

Source enquête de conjoncture des CCI Nord-Pas de Calais - 01/2010

/ LES FREINS AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES



Source enquête de conjoncture des CCI Nord-Pas de Calais - 01/2010

La concurrence accrue, les freins réglementaires et les contraintes environnementales sont ressentis comme parmi les principaux éléments pouvant nuire au développement de ce secteur.

L'impact des nouvelles réglementations « environnementales »⁴

Le Nord - Pas de Calais par son caractère frontalier, sera très impacté par la mise en place d'une EcoTaxe sur les poids lourds. En effet, le décalage dans le temps, entre la mise en place de la taxe en France et en Belgique, risque d'entraîner un report de trafic important vers le réseau routier belge à partir des ports de Calais et Dunkerque, mais également un report du transmanche vers les ports belges.

L'application de cette taxe risque de dégrader davantage cette filière déjà fortement touchée par la crise.

4 - source Etude CRCI - FNTR, transport logistique, nouveaux enjeux, nouvelles stratégies - novembre 2009

/ VERS UNE MOBILITÉ DURABLE EN NORD-PAS DE CALAIS

Même si les deux dernières années et très certainement l'année 2010 ont été et seront difficiles pour les activités de transport et de logistique en Nord Pas de Calais, cette région, par sa situation d'hub⁵ européen, n'en demeure pas moins une région présentant de réelles opportunités de développement dans ces secteurs.

Le Canal Seine Nord Europe va de plus renforcer le caractère d'hub européen que présente cette région, ce territoire devenant le carrefour des liaisons fluviales entre le bassin parisien et le nord ouest européen.

Cependant, l'accroissement de la mobilité interne et de transit des personnes et des marchandises dans le Nord-Pas de Calais, engendre une dégradation des conditions de transport. Le réseau autoroutier est saturé sans que l'on puisse effectuer, faute de solution alternative, de reports modaux majeurs.

Sans une nouvelle stratégie de transport ambitieuse intégrant l'ensemble des maillons de la chaîne de transport, les principaux opérateurs risquent de se détourner de cette région et se reporter sur les grandes plateformes de concentration de la région parisienne et du port d'Anvers.

Chacun des modes de transports ne pouvant répondre seul aux enjeux de mobilité de ce territoire, il est donc urgent de s'atteler à la définition d'une politique publique alliant de concert le ferroviaire, le fluvial et l'autoroutier, sur l'exemple des Pays-Bas et de la Belgique.

En l'absence d'une telle stratégie de développement, la région risque de ne pas pouvoir profiter de son avantage géographique, et devenir simplement une zone de transit Nord Sud européen.

5 - Un hub est une zone d'interface privilégiée par sa position spatiale et ses infrastructures de transport

CHAMPS D'ETUDE

Les activités retenues couvrent l'ensemble des prestataires de la filière du transport de marchandises et de la logistique. Il s'agit d'entreprises du transport et de la logistique externe (les entreprises ayant une activité de transport ou de logistique en interne sont exclues).

Les secteurs d'activité retenus sont :

Transport :

- 49.20Z Transports ferroviaires de fret (ancien code NAF60.1Z)
- 49.41A Transports routiers de fret interurbains (60.2M)
- 49.41B Transports routiers de fret de proximité (60.2L)
- 49.41C Location de camions avec chauffeur (60.2P)
- 50.20Z Transports maritimes de côtières de fret (61.1A et 61.1B)
- 50.40Z Transports fluviaux de fret (61.2Z)
- 51.21Z Transport aérien de fret (62.1Z et 62.2Z)

Logistique :

- 52.10A Entreposage et stockage frigorifique (63.1D)
- 52.10B Entreposage et stockage non frigorifique (63.1E)
- 52.21Z Services auxiliaires des transports terrestres (63.2A)
- 52.22Z Services auxiliaires des transports par eau (63.2C)
- 52.23Z Services auxiliaires des transports aériens (63.2E)
- 52.24A Manutention portuaire (63.1A)
- 52.24B Manutention non portuaire (63.1B)
- 52.29A messagerie, fret express (63.4A)
- 52.29B Affrètement et organisation des transports (63.4A)
- 82.92Z Activités de conditionnement (74.8D)

Etude réalisée par Benoît Breux (03 20 63 79 37) et Karine Stachowski (03 20 63 79 41) - DRDET - CRCI Nord-Pas de Calais
bbreux@nordpasdecalais.cci.fr - kstachowski@nordpasdecalais.cci.fr
Retrouvez cette étude sur : www.nordpasdecalais.cci.fr

